GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

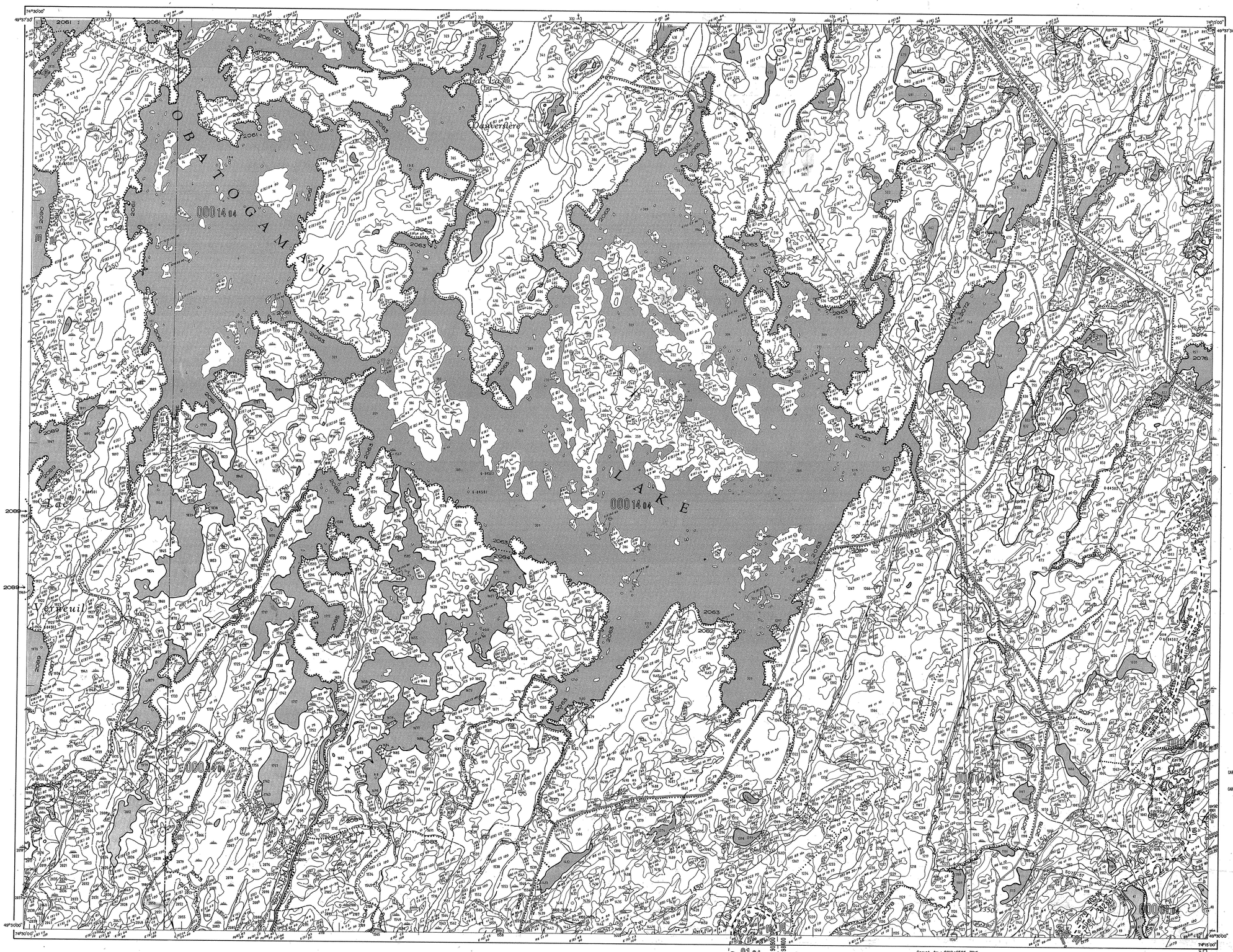

Compt for : 6012-6505-7015

À jour : avril 1995

N.R.C. 240 — 01 04 — 332 02 — 90900 — 403 06 — 38800

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route territoire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SLF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glissante
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à bouleau et/ou pin rouge	R (BP)
— à pin rouge	R (P)
— à sapin	R (SP)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à mélèze	R (L)
— à peuplier (plantation)	R P
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (C)
— à mélèze	E (M)
— à sapin	E (SP)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à épinette noire (sapinière)	E (SE)
— (plantation d'épinette blanche)	E (P)
— (plantation d'épinette rouge)	E (PR)
— (plantation d'épinette noire)	E (PE)
— (plantation d'épinette rouge)	E (PR)
Sapinière	S (S)
— de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	PB
— avec pin rouge	PB (PR)
— (le pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	PB (PR)
— avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— avec mélèze	Pb (M)
— avec peuplier	Pb (PE)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	PR
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr (M)
— avec pin blanc	Pr (PB)
— avec peuplier	Pr (PE)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	PG
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— avec mélèze	Pg (M)
— avec pin rouge	Pg (PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— avec peuplier	Pg (PE)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— (plantation)	PG P
— Plantation de pin sylvestre	PGS P
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à peuplier	C (PE)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	THJ P
Pruchière	Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— à thuya (cèdre)	Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— à pin rouge	Pr (PR)
— à pin gris	Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr P
Mélèzin	Me
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)
— à thuya (cèdre)	Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
— à pin rouge	Me (PR)
— à pin gris	Me (PG)
— à pruche	Me (Pr)
— à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— (plantation de mélèze européen)	Me (E)
— (plantation de mélèze hybride)	Me (H)
— (plantation de mélèze laricin)	Me L P

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplier avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — avec pin gris	PE (PG)	PE (PG)
— — avec pin blanc	PE (PB)	PE (PB)
— — avec pin rouge	PE (PR)	PE (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
— — avec résineux	PE (R)	PE (R)
Épinette blanche avec sapin	EP (S)	EP (S)
Épinette noire avec pin blanc	EP (PB)	EP (PB)
— — pin blanc	EP (PB)	EP (PB)
— — pin rouge	EP (PR)	EP (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (R)
— — sur station humide	M FH	M FH (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fh
— de peuplier	FP
Bouleau à bouleau blanc	BB
— à bouleau jaune	BJ
Peuplier	PE
Érablière rouge	Er
Érablière	Ex
— à bouleau blanc	Ex (B)
— à bouleau jaune	Ex (BJ)
— à peuplier	Ex (PE)
— à feuillus d'essences intolérantes	Ex (Fi)
— à feuillus d'essences tolérantes	Ex (Ft)
Plantation d'érables à sucre	EXS
— de bouleau jaune	BJS P
— de peuplier	PEG P
— de peuplier hybride	PEH P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (anomalie)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par épidémie légère
Épidémie légère
Épidémie sévère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50%
⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE — CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-120(ans)	30-70 (ans)
20 "	21-40 "	120 "	30-70 "
30 "	41-60 "	50-70 "	50-90 "
70 "	61-80 "	90-150 "	50-90 "
120 "	81-100 "	150-70 "	50-90 "
120 "	101 et plus	150-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jin (jeune irrégulière) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.

Vin (vieux irrégulière) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (8m-11m)	2 (11m-14m)	3 (14m-17m)	4 (17m-20m)	5 (20m-23m)	6 (23m-26m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. D.G.R. CONSULTANCE (JQ 20-1) / SIGNATURE

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. / SIGNATURE

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	(pente)
Moyenne	31 à 60%	P
Forte	61 à 90%	P
Abrupte	91% et plus	P

Superficie entourée de pentes > 30%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 d 50% ⊖
— densité
— classe de pente
— classe d'âge
— groupe de l'origine
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

R C5 (d 60) M 1
— classe de pente
— classe d'âge
— groupe de l'origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group d'essences
— groupement d'essences

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière { Année de publication : 1985
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 25-2

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3

000 01 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

332 02

Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

90900

Municipalité
Division de recensement 3 1
Municipalité
Cadastre

4110

Parcelle

12b

Région écologique

Municipalité régionale de comté M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du : 15/1/84
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-G-15	32-G-16	32-H-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-G-10	32-G-9	32-H-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-G-7	32-G-8	32-H-5	

32 G/9 S.O.

UG 25